



PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SECTEUR 4

JEUDI 28 JANVIER 2021
VISIOCONFERENCE ELECTRONIQUE

Présents Présidents de Districts :

Marc TOUCHET, Président ANPDF (Indre) – Denis ALLARD (Haute-Savoie Pays de Gex) – Pierre AMADUBLE (Puy-de-Dôme) – Didier ANSELME (Savoie) – David BLATTES (Hérault) – Thierry CHARBONNEL (Cantal) – Edouard DELAMOTTE (Cote d'Azur) – Thierry DELOLME (Loire) – Raymond FOURNEL (Haute-Loire), Trésorier Général (Haute-Loire) – Pierre GUIBERT (Var) – Joel MALIN (Ain) – Guy POITEVIN (Allier) – Erick SCHNEIDER (Provence) – Jean-François VALLET (Drôme-Ardèche)

Présents Membres Honoraires :

André CHAMPEIL (Puy-de-Dôme) – Michel GAU (Provence) – Claude LACOUR (Aude)

Assistent : Claude DELFORGE, Secrétaire Général ANPDF (Val-d'Oise)
Brendan BARRAU secrétariat

Excusés : Francis ANJOLRAS actif (Gard-Lozère) – Patrick BEL ABBES actif (Alpes) – Eric BORGHINI honoraire (Côte d'Azur) – Charles CHERBLANC honoraire (Lyon-Rhône) – Hervé GIROUD-GARAMPON actif (Isère) – Jean-François JANNET honoraire (Ain) – Arsène MEYER actif (Lyon-Rhône) – Pierre MICHEAU actif (Aude) – Pascal PARENT honoraire (Lyon-Rhône) – Eric WATTELLIER actif (Pyrénées-Orientales)

Début 18H00

Préambule – Intervention de Marc Touchet

Raymond Fournel, Président du District de la Haute-Loire et Trésorier Général de l'ANPDF, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes à cette réunion électronique. Triste de ne pouvoir se retrouver physiquement avec ses collègues, il salue cette réunion électronique qui permet d'avancer. Il remercie Brendan Barrau pour l'aide apportée tant sur l'organisation que sur le compte-rendu de séance qui sera réalisé.

Il informe qu'un des points de l'ordre du jour est que le secteur 4 a notamment besoin d'un titulaire en remplacement de M Gérard Capello.

Monsieur Fournel passe la parole au Président de l'ANPDF, Marc TOUCHET, lequel rappelle les objectifs d'une telle réunion de reprise. Il souligne la problématique de la Covid-19 et les différentes conséquences pour les clubs et pour le personnel de chaque instance. Il souhaite également rappeler le sujet financier du moment pour la FFF eu égard à la résiliation de contrat télé (LFP-Média Pro) et l'absence de recettes billetterie notamment. Tout autre sujet pouvant être étudié, la parole étant libre pour tous afin de partager son expérience et ses interrogations.

Une remarque : il est calculé qu'il y a 10 nouveaux Présidents sur les 20 Districts que compte le secteur 4, ce qui correspond à un taux de nouvelles gouvernances supérieur à la moyenne nationale (50% vs 40%). L'assistance bienveillante pour les nouveaux présidents est donc plus qu'ailleurs importante.

En conclusion de ce préambule, Marc Touchet informe que l'objectif pour l'anpdf est d'avoir 91 présidents adhérant à cette association et le maximum de membres honoraires qui ont toute leur place, le secteur 4 étant d'ailleurs particulièrement bien représenté.



Désignation des 2 titulaires et 2 suppléants

Comme indiqué par Raymond Fournel, il convient de remplacer M Gérard Capello comme membre titulaire du secteur 2. M Edouard Delamotte se propose comme candidat ce qui est accepté par les membres présents.

Il est indiqué que ce remplacement durera jusqu'à l'élection des membres du Comité de Direction de l'ANPDF, à l'occasion de l'AG qui sera organisée cette année 2021.

Rappel : chaque secteur doit compter 2 titulaires, lesquels deviennent membres du Comité de Direction. En conclusion :

Titulaire n°1 : Raymond Fournel Président du District de la Haute-Loire

Titulaire n°2 : Edouard Delamotte Président du District de Côte-d'Azur

Suppléant n° 1 : Guy POITEVIN, Président du District de l'Allier

Suppléant n°2 : En attente

Point sur la position des salariés en cette période Covid-19

Tous les Présidents de Districts présents font état de l'utilisation du dispositif du chômage partiel pour leurs salariés, en raison de la faible activité et de l'absence des actions football. Ce dispositif devrait être reconduit sur les prochaines semaines.

Les taux de mise en chômage partiel concernant les salariés sont variables d'un district à l'autre, sachant que :

- Pour plusieurs districts les techniciens travaillent parfois jusqu'à 100% eu égard au maintien des formations techniques, des dossiers qu'ils doivent traiter, certaines actions football autorisées (Efoot ou Foot Loisirs), et des nombreuses Visio qu'ils doivent assumer ;
- Les salariés administratifs sont majoritairement en chômage partiel, la plupart étant présent 1 à 2 jours par semaine ;
- La plupart des districts sont fermés au public mais beaucoup ont opté pour une permanence téléphonique et une réponse aux questions par messagerie ;
- Certains districts se cantonnent à reverser aux salariés l'indemnité légale du chômage partiel, d'autres continuent de payer leurs salariés à 100%, position susceptible d'évoluer.

Tous les présidents de districts se désolent d'une perte de 5 à 15% de licenciés, certains présidents attirent l'attention sur cette baisse considérant qu'elle n'est pas uniquement due à l'épidémie de la Covid-19 et que des raisons de fonds doivent être recherchées.

Les districts restent suspendus aux décisions gouvernementales et espèrent une reprise au plus vite, mais surtout souhaitent connaître, comme tous les clubs, la date de reprise au plus vite.

A ce sujet, certains districts espèrent une reprise des compétitions alors que d'autres s'interrogent sur une saison blanche au niveau des championnats pour permettre aux clubs d'organiser leurs tournois sur les vacances de Pâques et les mois de mai/juin, ainsi que l'organisation des Coupes Départementales pour avoir un objectif compétitif.

Pour terminer sur le sujet plus large de la pandémie, certains présidents de districts s'offusquent du déroulement de matches amicaux sur leur territoire, totalement prohibés qui jettent une image négative sur le football.

Questions diverses

• *Position de l'ANPDF sur les élections à la FFF*

Le 13 mars 2021 auront lieu les élections pour la FFF sachant qu'il y a 3 candidats déclarés.



Suite à la question du Président de la Drôme-Ardèche M Jean-François Vallet sur la position que doit tenir l'ANPDF,

Marc TOUCHET souhaite rappeler que l'ANPDF est un organe de réflexion et de proposition, dans un esprit constructif, et toujours en faveur du monde amateur.

L'association est neutre vis-à-vis de toutes les élections à venir.

Il n'y a donc aucune consigne de vote qui ne peut être donnée ni publicité ou quelconque avantage ou désavantage à accorder à tel ou tel candidat.

A ce propos, Marc Touchet s'engage à adresser les Statuts de l'ANPDF à toutes les personnes du secteur 4, permettant de s'approprier l'objet social d'une telle association.

- ***Sujet du versement des indemnités pour le Président de District***

Sur ce point, une discussion s'engage avec les remarques suivantes :

- o La légalité d'une telle mesure (autorisée et encadrée par le Code des Impôts)
- o La décision est votée in fine par les Clubs en assemblée générale.
- o Peut permettre à des actifs de se lancer dans cette mission de Président de District
- o Difficile de distinguer un président bénévole d'un président indemnisé
- o L'intérêt financier paraît peu compatible avec le bénévolat
- o

Sur ce sujet Marc TOUCHET rappelle que le débat reste ouvert, chacun pouvant évoquer des arguments recevables en faveur ou contre sur ce sujet.

- ***Sujet du boîtier Fortinet – matériel informatique pour les districts.***

Les Présidents de districts soulignent l'information reçue par mail de la part de la LFA sur l'achat obligatoire dans un laps de temps court pour la sécurisation de leur système informatique, et ce via un prestataire externe à savoir IPKOL.

Edouard Delamotte comprend et partage l'émotion de ses collègues, et indique bien connaître le sujet interne à la DSI, d'autant que la société Ipkol est une entreprise locale. Il rappelle l'historique et les problématiques, et propose un circuit court pour tenter de résoudre les problèmes exprimés.

Après un large débat, il est convenu que ce point soit plutôt exprimé par l'ANPDF au Collège et auprès de la LFA.

Marc Touchet indique qu'il saisira Marc Debarbat sur ce sujet, le BELFA devant se réunir semaine prochaine.

Fin : 20H00